



# Gé l'info

Lettre d'information municipale - NOVEMBRE 2022

## Saint-Gelais

Retrouvez toute l'actualité  
des gélasien(ne)s sur :



[www.stgelais.fr](http://www.stgelais.fr)



[www.facebook.com/  
MairieSaintGelais](https://www.facebook.com/MairieSaintGelais)

## Mémo

En cas d'urgence le week-end, il est possible de joindre l'adjoint d'astreinte sur le numéro de la mairie : **05 49 75 00 78**.

Pour vos démarches, il est préférable de venir en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat :

du lundi au vendredi  
13h30 à 17h30.  
jeudi de 8h30 à 12h15.

Vous rencontrez une problématique particulière ? Il vous est possible d'obtenir une entrevue avec M. le Maire. Les adjoints sont également prêts à vous répondre, chacun dans leurs domaines d'attribution. Dans tous les cas, merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

## RÉUNIONS PUBLIQUES

Des réunions publiques sur les panneaux photovoltaïques vont se tenir sur les 3 communes de Saint-Gelais, Echiré et Saint-Maxire fin novembre, début décembre, en soirée.

M. Mansouri de DEMOSOL, filiale du CRER (Centre Régional des Energies Renouvelables) viendra présenter le fonctionnement des panneaux photovoltaïques sur la future caserne des pompiers, à la Renoue, sur Échiré, ainsi que le principe du financement participatif.

Une présentation du projet (besoin d'un nouveau CIS) sera faite en début de réunion par le Lieutenant Laurent Benazet, Chef de Centre du CPI (Centre de Première Intervention Sèvre Amont).

Les dates :

- **jeudi 24 novembre** : Échiré, Salle de la Baratte
- **mercredi 30 novembre** : Saint-Maxire, salle des Fêtes
- **lundi 5 décembre** : Saint-Gelais, salle Louis de Saint-Gelais

## VISITE AU SÉNAT

La municipalité organise une visite au Sénat

**mercredi 7 décembre 2022.**

21 enfants (les 11 élus actuels du CMJ, Conseil Municipal des Jeunes, ainsi que les 10 derniers élus, sortants en 2021) accompagnés de 6 adultes, feront cette sortie par train, aux frais de la commune.

Le sénateur des Deux-Sèvres, Philippe Mouiller, sera présent pour accueillir cette équipe gélasienne.

## UN ARBRE - UNE NAISSANCE

La commune a décidé de lancer une opération, avec la collaboration du CMJ : "1 arbre, 1 naissance", qui va s'étaler sur 3 ans.

La première plantation de trois arbres fruitiers choisis et achetés par le SIC (16 naissances jusqu'à ce jour) aura lieu fin novembre, dans le jardin clos derrière la maison des APS (Activités Péri Scolaire).

Les parents des enfants concernés seront conviés à cette occasion.

# LE MARCHÉ DE NOËL

Cette année le Marché de Noël aura lieu

**Dimanche 4 Décembre 2022 de 10h00 à 18h00.**

Il se déroulera en salle, à l'espace Agrippa d'Aubigné.

Beaucoup de NOUVEAUTÉS et d'animation diverses

De nombreux exposants :

- Un animateur (avec micro)
- Des balades en calèche (payant)
- La déambulation du Père Noël (gratuit)
- Un atelier Photos de 10h à 13h et de 14h à 18h  
(5 euros la photo 13 cm x 15 cm / Paiement par CB ou Espèces)
- Un magnifique spectacle pour enfants  
"La P'tite Fabrik d'histoires" de 16h à 17h (gratuit)
- Trois food-trucks
- Une buvette



Pour les grands ce sera l'occasion de faire vos emplettes de Noël et pour les petits de s'émerveiller.

N'hésitez pas à en parler autour de vous (voir flyer ci-joint) et à venir nombreux.

## LA GAZETTE DES PROFESSIONNELS (Nouveau à Saint-Gelais)

Les élus de la commission Vie Économique souhaitent communiquer avec tous les professionnels de la commune :

- Les entreprises
- Les sociétés
- Les indépendants
- Les artisans
- Les auto-entrepreneurs
- Les VDI...



En effet, pour ceux qui le souhaitent, vous avez les deux possibilités suivantes :

- Être inscrit chaque année dans le Bulletin Municipal.

Merci de vérifier si vous apparaissez dans celui de Janvier 2022 ou de Janvier 2023 (à venir) et si ce n'est pas le cas, pensez à vous faire connaître auprès des secrétaires de la Mairie.

- Être publier dans un article (sur notre page Facebook), afin de présenter votre entreprise, son dirigeant et son activité.

Le but pour nous, au travers de ces articles, est d'apporter notre soutien à tous les professionnels de SAINT-GELAIS.

Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter par mail à l'adresse :  
[as.mairie.saintgelais@gmail.com](mailto:as.mairie.saintgelais@gmail.com)

# PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DÉPLACEMENT

## PLUI-D DE NIORT AGGLO / LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE À HORIZON 10 ANS

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement dans toutes les communes du territoire de l'agglomération du Niortais.

Le PLUi fixe les règles générales d'utilisation du sol et s'imposera à tous les particuliers, entreprises ou administrations dans les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir ou encore les déclarations préalables. Sur notre territoire, il s'accompagne d'un volet Déplacement (PLUi-D) qui définit la politique de Niort Agglo en termes de mobilités.

### LES GRANDS OBJECTIFS

- Organiser le développement du territoire (habitat, économie et équipement public)
- Réduire de près de 50% de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- Mobiliser en priorité le potentiel dans les enveloppes urbaines (renouvellement urbain, comblement des dents creuses, mobilisation des logements vacants...)
- Améliorer les conditions de déplacement
- Promouvoir les îlots de fraîcheur et limiter les îlots de chaleur
- Protéger les bois et les haies, les zones humides, les paysages emblématiques et les éléments patrimoniaux
- Préserver et optimiser la ressource en eau
- Mettre en place des règles et des critères de performance énergétique pour la réduction des gaz à effet de serre

### De quoi est constitué un PLUi-D ?

- Un rapport de présentation : diagnostic, analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation d'espaces naturels et agricoles, explication des choix retenus et des orientations du projet.
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : C'est le projet porté par les élus qui définit les orientations générales des différentes politiques : aménagement, équipements, mobilité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, etc.
- Déplacement / le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) : Plan d'actions de mise en œuvre de la politique des transports et déplacements. Il précise et détaille les orientations et objectifs inscrits dans le PADD.
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : Elles traduisent le PADD par des principes d'aménagement identifiés par secteurs : habitat, transports, zones économiques, etc. Elles sont opposables aux autorisations d'urbanisme.
- Le zonage et le règlement : Le zonage délimite l'utilisation des sols et le règlement prescrit des règles à respecter dans ces zones (nature du projet, implantation).
- Le périmètre des abords : ce nouveau zonage remplace la zone des 500 mètres autour d'un monument historique. Il intègrera de nouveaux espaces pour conserver l'esprit du village.

### Calendrier prévisionnel du PLUi-D

Présentation du projet de PLUi-D en décembre 2022

Arrêt du PLUi-D en mars 2023

Recueil des avis des communes et partenaires au printemps 2023

Recueil des avis du public via une enquête publique à la rentrée 2023

Approbation et exécution du PLUi-D en janvier-février 2024



### Ces sujets vous concernent directement

Des réunions de présentation du PLUi-D dans sa globalité, seront organisées fin 2022, dans les communes de l'Agglo, ouvertes à tous les citoyens

Le **jeudi 8 décembre 2022 à 18h30** à la salle de la Baratte à Echiré

Le **jeudi 15 décembre 2022 à 20h00** à l'Hôtel de ville à Niort (salon d'honneur)

Le **mardi 10 janvier 2023 à 20h00** à la salle des fêtes de Beauvoir-sur-Niort

## APRÈS-MIDI "JEUX" DES AINÉS

Après la journée pique-nique du mois de mai qui avait été une belle réussite, un après-midi "jeux" a été organisé au grand plaisir des aînés de Saint-Gelais.

Les participants se sont affrontés autour de jeux divers pour les uns et du terrain de boules pour les autres dans un agréable et convivial moment.



L'heure du goûter venu, tous autour d'une table, nos aînés ont partagé les différents gâteaux qu'ils avaient eux-même confectionnés. Ces pâtisseries étaient accompagnés de café, de thé et de jus d'orange.

Tout le monde s'est régalé !

## CHANTIERS PARTICIPATIFS

Le chantier participatif de semis dans le cimetière, sur proposition du S.I.C. et de la commission chargée du verdissement, a été reporté au printemps 2023. Nous vous informerons.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Monsieur le Maire de Saint-Gelais et les élus du Conseil Municipal accueilleront les nouveaux habitants de la commune :

**LE SAMEDI 10 DECEMBRE 2022 A 11H00**

**SALLE LOUIS DE SAINT-GELAIS**

L'épidémie de Covid ne nous ayant pas permis d'accueillir les nouveaux venus depuis 2020, toutes les personnes concernées seront les bienvenues.

Nous vous attendons nombreux !

